

REGIONS FRANCE

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

Le secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE DU 29/11/2024

La réunion est présidée par Yvan HENAULT, Directeur des Ressources Humaines assisté de Marie TURRA Responsable des Ressources Humaines et de Driss LAHMAMOUCI, de la Direction Prévention Santé Sécurité.

En préambule, Yvan HENAULT indique que désormais nous avons le plaisir d'accueillir, deux nouveaux collaborateurs au CSE (anciennement élus chez BYTP) récemment mutés, à savoir :

Said Kerbhouche,

Lotfi Ziatine,

Par ailleurs, il indique que la NAO pour 2025 a été signée cette semaine.

Compte Rendu CSE du mois d'octobre 2024

Le compte-rendu du CSE du mois d'octobre 2024 est approuvé à l'unanimité. Il est rappelé qu'il peut être consulté sur le Portail Travaux.

1^{ère} Partie : LA VIE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

1. Informations économiques

Yvan HENAULT présente l'information économique.

PC à fin octobre 2024	230 066 K€
Activité à fin octobre 2024	302 247 K€

Répartition de l'activité à fin octobre 2024 :

Métal et bois	2 272 K€
Centre-Ouest	30 607 K€
IDF	53 925 K€
Nord	38 399 K€

VSL France	21 347 K€
Sud-Ouest	18 971 K€
Grand Est	56 721 K€
Grands Travaux Terrassement	33 044 K€
Grands Projets	32 490 K€
Gestion des déblais	1 107 K€

2. Situation de l'emploi

a. Informations sur les effectifs et mouvements de personnel

Au 31/10/2024, l'entreprise Bouygues TP Régions France est composée de 813 collaborateurs.

L'effectif se décompose comme suit : 357 Cadres, 169 ETAM et 287 Compagnons.

Sur ces 813 collaborateurs, 751 sont en CDI et 57 en CDD dont l'essentiel en contrat en alternance.

La mixité Cadre est de 21 %

- 43,9 % des collaborateurs sont des Cadres
- 20,8 % des collaborateurs sont des ETAM
- 35,3 % des collaborateurs sont des Compagnons

La moyenne d'âge tous statuts confondus est de 40,1 ans.

L'ancienneté moyenne tous statuts confondus est de 11,1 ans.

En octobre 2024, nous comptabilisons :

- 6 départs (3 compagnons/ 3 cadres) (1 démission/ 1 licenciement/ 1 RC / 1 mutation / 2 fin de de période d'essai)
- 18 arrivées (4 Cadres / 7 compagnons / 7 ETAM)

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Economique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP Régions France. Les prêts et emprunts en cours sont généralement commentés. Les membres du CSE sont favorables à la mise en place de ces prêts et emprunts compte tenu de l'organisation de certains chantiers (chantiers GIE, Grand Paris...) et des besoins exprimés par ailleurs.

3. Information relative au déploiement de nouveaux modules sur Global RH

Yvan HENAULT indique que depuis 2016, Bouygues Construction a mis en place une plateforme pour supporter et digitaliser certains de ses processus RH dans la plupart de ses implantations mondiales pour la gestion de la rémunération, l'évaluation en particulier les EAE et la gestion de nos Talents.

Courant 2023, dans le cadre du volet RH de notre stratégie Greenlight, en support à nos ambitions notamment en termes de formation et de recrutement, Bouygues Construction a décidé de poursuivre le déploiement de GLOBAL HR et de déployer une nouvelle version du module Formation et deux nouveaux modules Recrutement et Succession.

Une opportunité pour harmoniser ces processus partout dans le monde et doter les pays d'un outil commun.

Le déploiement de ces nouveaux modules va se faire en priorité fin 2024 & 2025 dans nos 6 principales implantations Monde : France, Suisse, UK, Maroc, HK et Australie.

Le déploiement de la nouvelle version Formation est prévue pour la France courant janvier 2025 et pour le module Recrutement fin janvier 2025, qui viendra remplacer l'outil actuel Talentsoft.

Objectifs pour le Recrutement

Grandes fonctionnalités : création des offres de postes et publication sur les sites d'offres d'emploi, réception et sélection des candidats, gestion des rendez-vous avec les candidats, choix final et envoi d'une promesse d'embauche.

Le module sera utilisé principalement par des RH/recruteurs mais les managers pourront également être sollicités pour valider les offres, faire des entretiens avec les candidats et valider la promesse d'embauche.

Les collaborateurs pourront faire état de leurs souhaits de mobilité dans le groupe.

Objectif nouveau module formation

Une nouvelle version va être déployée pour les entités France et BYMARO qui utilisent déjà aujourd'hui la plateforme. Les autres pays seront déployés directement dans la nouvelle version.

Pour la France, d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2025, ce nouveau module remplacera BY LEARN pour les formations en ligne et toutes les offres digitales (ex Edflex).

Cette nouvelle version proposera :

Pour les collaborateurs, un nouvel espace pour gérer ses besoins de formation, disposer d'une plateforme unique pour s'inscrire aux formations en présentiels et distanciels et suivre des formations digitales

Pour les managers, un nouvel espace pour suivre le plan de formation de ses équipes, proposer des formations à ses collaborateurs, approuver ou refuser les demandes de ses collaborateurs

Pour les responsables Formation et les RH, préparer les plans de formation, approuver ou refuser les besoins de formation, assurer la gestion des certifications /habilitations, suivre la réalisation des formations.

Le module Formation sera inaccessible aux collaborateurs entre le 18 novembre 2024 et le 20 janvier 2025 afin de permettre la réalisation des travaux techniques d'intégration de la nouvelle version.

4. Information relative à l'évolution des EAE (ETAM/cadre)

Yvan HENault précise qu'une simplification des EAE des ETAM/Cadres a été réalisée. Elle comprend :

La suppression de 5 éléments non obligatoires :

- Articulation activité professionnelle/vie personnelle
 - o Organisation du travail dans mon équipe
 - o Influence des déplacements/trajets professionnels sur l'équilibre personnel
 - o Moyens et ressources à disposition dans le poste actuel
- Carrière
 - o Y a-t-il eu une évolution de votre poste/emploi durant les 3 dernières années ? Préciser laquelle ?
 - o Quel est votre niveau actuel de satisfaction sur l'adéquation entre votre rémunération et le poste que vous occupez ?

Des champs rendus non obligatoires :

- Missions et contributions sur l'année écoulées
- Réponse du manager aux souhaits d'évolution et plan d'action éventuel
- Compétences à développer selon le manager

Et un champ rendu obligatoire :

- Carrière : depuis combien de temps êtes-vous dans votre poste actuel ?

Ces modifications seront effectives dès la campagne EAE 2025.

5. Information relative au nouveau module de formation accessible via ByLearn : i.Talk

Yvan HENault indique que l'Intelligence Artificielle (IA) est un enjeu majeur qui transforme notre quotidien et notre métier. Chez Bouygues Construction, elle s'intègre au cœur de nos projets et de notre stratégie d'innovation et de transformation.

Dans cette dynamique, Bouygues Construction IT et Bouygues Construction University déploient une nouvelle formation pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de l'IA (et plus précisément de l'IA générative) et permette d'adopter cette technologie dans nos activités quotidiennes.

Les collaborateurs peuvent suivre la formation « Initiez-vous à l'IA générative avec i.Talk » et en 30 minutes il leur sera possible de :

- Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle générative, ses principaux usages et son cadre d'usage.
- Découvrir les applications concrètes de l'IA avec i.Talk, notre assistant d'IA générative.
- Explorer les bénéfices pour des tâches courantes comme la traduction, le résumé de textes ou la création de contenu.
- Savoir comment l'IA s'intègre dans nos métiers, pour gagner en efficacité et libérer du temps pour innover.

Il est précisé que i.Talk respecte les règles du RGPD sur la protection des données personnelles ainsi que l'IA Act, la loi de l'UE en matière d'intelligence artificielle.

6. Point ASC

Béatrice LECLERC fait un point sur les ASC.

Le CSE a fait une communication sur les résultats du sondage réalisé du 2/09 au 31/10/2024. Il y a eu 119 réponses à ce sondage. Pour rappel, celui-ci était anonyme. Une communication a été faite par mail pour remercier les collaborateurs d'y avoir participé.

Un bilan de la campagne des colis gourmands 2024 a été présenté, à savoir :

- 626 colis commandés. Pour rappel, les commandes étaient ouvertes du 7 au 20 octobre 2024.

Chaque collaborateur a reçu un mail des Fleurons de Lomagne avec un lien pour se connecter. Le lien était également sur le site internet du CSE.

6 colis étaient proposés : le colis voyage (x193), le colis Tradition (x171), le colis charcuterie (x150), le colis Douceurs (76), le colis Végétarien (x23) et le coffret de la Mer (x13).
66% de livraison sur site et 34% de livraison à domicile. Voir l'affiche

Le Jeu Concours organisé par le CSE a eu un franc succès, 262 collaborateurs ont participé. Pour rappel, il fallait découvrir le poids du panier gourmand d'une valeur de 150€. Le poids qui a été donné par les Fleurons de Lomagne à la clôture de la campagne était de 11,82 kg. Le CSE a eu des estimations allant de 1,2 kg à 35 kg.

Les 3 gagnants sont : Mélanie BOURRE (11,850 kg) : panier à 150€
Patrick FALCATI (11,775 kg) : panier à 100€
Eric DUMOULIN (11,765 kg) : panier à 50€

Le CSE a contacté les heureux gagnants par téléphone pour leur annoncer la bonne nouvelle. Une communication par mail a été faite.

Tous les collaborateurs ayant une carte vacances ont reçu un mail de Macartevacances pour leur demander de valider leur numéro de téléphone. Ayant eu une recrudescence de fraudes cet été, une confirmation du paiement sera maintenant obligatoire. Le CSE a fait une communication à ce sujet.

Une nouveauté pour le CSE : Le CSE a mis en place les colonies de vacances avec le prestataire TOTEMIA. Il est proposé plus de 1000 séjours à partir de 550€.

Les collaborateurs bénéficient d'une subvention de 235€ en allant sur www.totemia.com avec le code TOTBOUYGUESX235 avec la possibilité de régler le séjour en chèques/cartes vacances, bons VACAF et en plusieurs fois.

Tous les mois, le CSE fera un point avec TOTEMIA afin de s'assurer que les enfants inscrits sont bien BYTP RF, ont – de 16 ans et sont bien déclarés au service RH.

Une communication a été faite par mail pour annoncer que les chèques cadeaux de Noël ont été envoyés par recommandé en AR à l'adresse indiquée lors de la commande.

Une autre communication également envoyé par mail pour annoncer que les jouets de Noël et les colis gourmands sont arrivés en agence ou au domicile selon le lieu de livraison choisit. Les collaborateurs doivent aller les chercher avant le 19/12/2024 sinon tout sera offert à une association.

Le CSE a communiqué sur des offres Black Friday :

Sur sa billetterie événementielle, ticketmaster.

Celle-ci propose 1700 offres avec une remise allant jusqu'à 50%. Pour en profiter, le collaborateur doit se rendre sur ce lien <https://www.ticketmaster.fr/fr/edito/idtier/14250303?page=ticketnetpro.htm> avec le code ticket321

Sur la Parfumerie privée : jusqu'à 50% sur les coffrets de Parfums, de Soins et de Maquillage.

Une offre spéciale est proposée sur la Boutique Nouvelle Lune. Le CSE lance une campagne promotionnelle de 50% sur la rubrique concert et spectacle (Danse, humour, concert, théâtre, ...)

Cette offre est ouverte du 25/11 au 31/12/2024, limitée à 4 billets / coll. (plafonnée à 100€)

Offre limitée à 400 billets, hors frais de port et gestion. Lorsque les 400 billets seront épuisés, l'offre prendra fin.

Voir les conditions sur l'affiche jointe.

Le CSE propose aux collaborateurs de bénéficier de 20% sur la biscuiterie de La Mère Poulard. Pour commander, ceux-ci doivent se rendre sur ce lien <https://biscuiterie-mere-poulard.com> avec le code promo CSEBOUYGUES20

Une présentation du journal CSE de décembre 2024 a été faite aux membres du CSE. Celui-ci rappelle les prestations du CSE, les avantages de l'entreprise, 2 chantiers BYTP RF. Deux portraits de collaborateurs Minorange sont présentés. (Journal en pièce jointe)

Nous rappelons à tous les collaborateurs que les communications se font par mail et sur le site internet.

7. Consultation relative aux demandes d'aménagements d'horaires

- Chantier MDPA

✓ Collaborateurs concernés : 8 Cadres / 7 ETAM / 45 compagnons

✓ Motif du recours :

Respect du planning contractuel avec phases de remblayage des blocs et galeries devant se faire au maximum en continu

Noyaux en béton autoplaçant des barrages devant être réalisés sans interruption ou reprise de bétonnage (article 1.2.1.6.1.2 du CCTP)

✓ Date de mise en place : 06/01/2025

✓ Durée : jusqu'à fin d'année 2025

✓ Horaires :

Poste 1 – Matin :

Du lundi au jeudi : 6h à 14h15

Vendredi : 6h à 11h

Soit 38h semaine

Poste 2 – Après-midi :

Du lundi au jeudi : 13h00 à 22h15 – Pause 45min

Vendredi : AP

Soit 37h semaine

Poste 3 – Nuit :

Du lundi au jeudi : 21h30 à 06h45 – Pause 45min

Vendredi : AP

Soit 37h semaine

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier du Viaduc de Toulouse Lot 7

✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 2 ETAM / 10 compagnons

- ✓ Motif du recours : Respect du jalon passage station ENOVA avant fin mars pour le lanceur 154
- ✓ Date de mise en place : le 04/12/2024 ou le 11/12/2024 ou le 18/12/2024
- ✓ Durée : 4 jours
- ✓ Horaires :

Travaux en postes :

Deux postes de travail de 6h00 du mercredi au samedi :

Poste 1 de 6h à 14h dont 30 minutes de pause,

Poste 2 de 14h à 22h dont 30 minutes de pause.

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier du Viaduc Toulouse Lot 7
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 2 ETAM / 14 compagnons
- ✓ Motif du recours : Respect du jalon passage station ENOVA avant fin mars pour le lanceur 154
- ✓ Date de mise en place : 06/01/2025
- ✓ Durée : 12 semaines
- ✓ Horaires :

Travaux en postes :

Deux postes de travail de 6h00 du lundi au vendredi pour les semaines suivantes

Poste 1 de 6h à 14h dont 30 minutes de pause,

Poste 2 de 14h à 22h dont 30 minutes de pause.

- Chantier Gare de Desvres
- ✓ Collaborateurs concernés : 5 Encadrements / 12 à 16 compagnons
- ✓ Motif du recours : travaux sous coupure de circulation ferroviaire
- ✓ Date de mise en place : 3 week-ends
7/12/2024 au 09/12/2024

14/12/2024 au 16/12/2024
20/12/2024 au 22/12/2024

- ✓ Durée : 3 semaines
- ✓ Horaires : OCP travaux en poste

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier 18.3.C

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 2 ETAM / 3 compagnons
- ✓ Motif du recours : La réalisation de la tranchée couverte du passage inférieur de Villiers se fait entre 2 jalons contractuels de projet ; depuis l'appel d'offre il est identifié que la tenue des jalons nécessite le passage en postes décalés. Cela est confirmé par l'analyse faite en phase projet.
- ✓ Date de mise en place : 02/12/2024
- ✓ Durée : 6 mois
- ✓ Horaires :
Poste 1: 6h30 à 15h
Poste 2: 11h30 à 20h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Cambrai Douai

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM
- ✓ Motif du recours : Suivi de travaux (sous-traitant)
- ✓ Date de mise en place : du 23/12/24 au 03/01/25 (pas de travaux le 25/12/24 ni le 01/01/2025)
- ✓ Durée : 2 semaines
- ✓ Horaires : 8h-17h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Saint-Quentin
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 1 ETAM / 6 compagnons
- ✓ Motif du recours : prolongation des travaux sous coupure SNCF pour finaliser le chantier
- ✓ Date de mise en place : 3 février
- ✓ Durée : jusqu'au 29/03/2025
- ✓ Horaires :
Du 03/02 au 29/03/2025 travaux de nuit de 22h à 6h
Du 15/03/2025 au 22/03/2025 travaux ponctuels le samedi pour encadrement maitrise.

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier PRA Terville
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 3 compagnons
- ✓ Motif du recours : retard planning – collaborateurs volontaires
- ✓ Date de mise en place : 02/01/2025 et 03/01/2025
- ✓ Durée : 2 jours
- ✓ Horaires : Jeudi 8h-12/13h-17h30 et vendredi 7h30-12h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Epernay
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 2 ETAM / 5 compagnons
- ✓ Motif du recours : Retard planning
- ✓ Date de mise en place : 2/01/2025
- ✓ Durée : jusqu'au 3 janvier 2025

✓ Horaires : Jeudi : 9h-12h / 13h-17h Vendredi : 7h30-12h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Service Méthodes - Challenger

✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres et 1 alternant

✓ Motif du recours : échéances multiples en janvier nécessitant à une partie du service méthodes de travailler pendant la 5ème semaine, afin de répondre à l'ensemble des demandes (chantier commerce)

✓ Date de mise en place : 24/12/24

✓ Durée : 1 semaine

✓ Horaires : classique de bureau

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Toulouse Lot 7

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 10 compagnons

✓ Motif du recours : respect du jalon libération de la station MIC pour fin décembre

✓ Date de mise en place : samedis 30/11, 06/12 et 14/12

✓ Durée : 3 samedis

✓ Horaires : 8h à 17h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Toulouse Lot 7

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 5 compagnons

✓ Motif du recours : clavage des dalles béton préfabriqué sur l'ouvrage mixte sous coupure autoroutière

✓ Date de mise en place : 09/12/24

✓ Durée : 3 nuits

✓ Horaires : 21h30 à 5h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Valtram

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 3 à 6 compagnons

✓ Motif du recours : Réception chantier S02- 2025

✓ Date de mise en place : 02/01/25 au 04/01/25

✓ Durée : 3 jours dont un samedi

✓ Horaires : 8h-12h / 13h-17h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Valtram

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 2 à 8 compagnons

✓ Motif du recours : Réception chantier

✓ Date de mise en place : vendredis 6, 13, 20 décembre / 10, 17, 24 janvier 25

✓ Durée : du 6/12/24 au 24/01/25

✓ Horaires : 8h-12h / 12h30-16h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier RATP

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Encadrement
- ✓ Motif du recours : Intervention de nuit sur autoroute, pour sondages géotechnique et implantation polygonale secondaire, en encadrement de nos sous-traitants et prestataires
- ✓ Date de mise en place : 9/12/24
- ✓ Durée : 4 nuits 9 10 11 et 12/12
- ✓ Horaires : 21h30-4h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

8. Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

- Chantier Lot 18.3.C

- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 1 ETAM / 10 compagnons
- ✓ Motif du recours : Maintien du délai de terrassement de la tranchée couverte du PI de Villiers à la suite des intempéries importantes du mois d'octobre.
- ✓ Date de mise en place : 04/11/2024
- ✓ Durée : jusqu'au 06/12/2024
- ✓ Horaires : 6h-21h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier Cambrai-Douai

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 ETAM / 2 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travail pour permettre de rendre le pont à la date prévue
- ✓ Date de mise en place : 11/11/2024

- ✓ Durée : 1 jour
- ✓ Horaires : 8h-12h / 13h-17h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Castelnau d'Estretfonds
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres
- ✓ Motif du recours : Contraintes clients SNCF
- ✓ Date de mise en place : 09/11/2024
- ✓ Travaux de nuits de 21h à 5h + OCP en poste

	plage horaire possible	durée du poste	recouvrement entre poste	jours concernés
<i> NUIT en semaine</i>	21h - 5h	8h	s.o.	dilu à jeve
OCP	0h - 8h	8h	11h	cf détail ci-dessous
	8h - 16h			
	16h - 0h			

- ✓ OCP 2 09, 10, 11/11/2024
- OCP 3 19, 20, 21/04/2025
- OCP 4 08, 09, 10, 11/05/2025
29, 30, 31/05/2025 et
- OCP 5 01/06/2025
- OCP 6 08, 09, 10, 11/11/2025
- OCP 7 04, 05, 06/04/2026
- OCP 8 08, 09, 10/05/2026
- OCP 9 14, 15, 16, 17/05/2026
- ✓ OCP 10 07, 08, 09, 10, 11/11/2026

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier du Pont de la Soie
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 2 ETAM
- ✓ Motif du recours : travaux de vérinage de nuit
- ✓ Date de mise en place : 14/11/2024
- ✓ Durée : 3 nuits 14/11/24, 17/12/21, 29/01/2025 ou 30/01/2025
- ✓ Horaires : 21h-5h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Roscoff
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 5 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travail à chaque marée basse pour tenir le planning
- ✓ Date de mise en place : du 12/11/2024 au 20/11/2024 (travail samedi 16/11 inclus)
- ✓ Durée : 8 jours
- ✓ Horaires : travaux à chaque marée basse dès que la côte marine de 5m est atteinte (ex dans la dérogation)

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Calais Pont Mollien
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 2 compagnons
- ✓ Motif du recours : levée de réserves sur ouvrage SNCF du Pont Mollien
- ✓ Date de mise en place : entre le 25/11/24 et le 06/12/2025
- ✓ Durée : 2 x 5 nuits
- ✓ Horaires : 21h30 - 5h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Valtram
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadres / 1 ETAM / 6 compagnons
- ✓ Motif du recours : Réception chantier
- ✓ Date de mise en place : 11/11/2024
- ✓ Durée : 1 jour férié
- ✓ Horaires : 8h-12h et 13h-17h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier du Viaduc Toulouse Lot 7
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 2 ETAM / 14 compagnons
- ✓ Motif du recours : Respect du jalon passage INP avant Noël pour le lanceur 153
- ✓ Date de mise en place : 18/11/2024
- ✓ Durée : 6 semaines
- ✓ Horaires :
Travaux en postes :
Deux postes de travail de 6h00 du lundi au vendredi pour les semaines suivantes
Poste 1 de 6h à 14h dont 30 minutes de pause,
Poste 2 de 14h à 22h dont 30 minutes de pause.

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier du Viaduc Toulouse Lot 7
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 2 ETAM / 4 compagnons
- ✓ Motif du recours : Démontage passerelle et vérins pile 74 sous coupure de voirie
- ✓ Date de mise en place : 18/11/2024
- ✓ Durée : 1 nuit
- ✓ Horaires : 3h30-9h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Vannes
- ✓ Collaborateurs concernés : 4 à 6 Cadres / 10 à 12 compagnons
- ✓ Motif du recours : interruption de circulation de l'ensemble du faisceau de voies en gare de Vannes pour la pose de la passerelle
- ✓ Date de mise en place : OCP du 9/11/2024 au 11/11/2024

✓ Horaires : 22h à 8h pour l'équipe de nuit / 9h à 20h pour l'équipe de jour

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Beuvrages

✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 1 ETAM / 4 compagnons

✓ Motif du recours : à la suite d'une problématique de fontis, des butons ont été mis en place et laissés à demeure pour qu'Eiffage puisse contribuer ses travaux. L'avancement du chantier nécessite la dépose des butons avant le 25/11/2024. Les contraintes du site et les demandes du CSPS nous imposent de ne pas travailler en coactivité avec Eiffage. Ainsi il a été décidé d'intervenir le samedi 23 novembre.

✓ Date de mise en place : samedi 23/11/24

✓ Durée : 1 jour

✓ Horaires : 7h30/12h - 13h/16h30

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Chartres

✓ Collaborateurs concernés : 2 compagnons

✓ Motif du recours : Intempérie Neige

✓ Date de mise en place : 21/11/24 à 12h

✓ Durée : jusqu'au lundi 25/11 à 9h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Franchissement Saint Grégoire

✓ Collaborateurs concernés : 2 compagnons

✓ Motif du recours : Intempérie Gel Vent Pluie

✓ Date de mise en place : 21/22/24

✓ Durée : jusqu'au lundi 25/11 à 9h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

2^{ème} Partie : LA VIE SANTE DE L'ENTREPRISE

1. Sécurité

Driss LAHMAMOUCI présente les résultats sécurité de Bouygues TP Régions France à fin octobre.

Résultats Sécurité à fin octobre 2024 pour Bouygues TP RF :

Taux de fréquence :	16,61	Objectif ≤ 4,5
TFG :	24,91	Objectif ≤ 25
Taux de gravité :	1,51	Objectif ≤ 0,90

12 AT avec arrêt
6 AT sans arrêt

Résultats sécurité à fin octobre 2024 pour l'intérim :

Taux de fréquence :	37	Objectif ≤ 15
TFG :	46,25	Objectif ≤ 30
Taux de gravité :	1,19	

12 AT avec arrêt
3 AT sans arrêt

3^{ème} Partie : LA VIE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Question n°1 : Lors d'une précédente réunion la direction devait s'informer sur la procédure de connexion sur le site de la PROBTP afin que les salariés puissent bénéficier des aides et avantages de celle-ci. Pouvez-vous nous faire un retour sur le sujet ? (CFTC)

Yvan HENault indique que des vérifications complémentaires sont nécessaires dans la mesure où PROBTP rejette certaines demandes.

Question n°2 : Le CSE devait faire un point courant novembre avec la direction sur le budget des ASC. Nous n'avons eu aucun retour depuis la dernière réunion CSE du 25/10/24. Avez-vous une date de fixée ? (CFTC)

Yvan HENault indique que la réunion se tiendra le 16 décembre 2024 à 11 h.

Question n°3 : Pouvez-vous nous informer qui va remplacer Sabrina GUERIN et Jean-Louis TAFFOREAU dans leurs fonctions ? (CFTC)

Yvan HENAULT indique qu'une communication sera faite en temps voulu. Le élu souhaite que celle-ci intervienne le plus rapidement possible pour éviter les rumeurs et fake news.

Question n°4 : Quel délai maximum avons-nous pour débloquer la totalité du PEE après un licenciement ou un départ en retraite ? (FO)

Yvan HENAULT précise qu'il n'y a pas de délai maximum, l'ex-collaborateur peut aussi laisser l'argent autant de temps qu'il le souhaite.

PRESENTS :

MEMBRES ELUS : Olivier MONFRAY, Virginie LUCAS, Didier SERIR, Elodie TERRENI, Camille ABRACHY, Kévin YSEBAERT, Antoine OUVRARD, Guillaume BRUGOT, Jean-Marie DEVELTER, Vincent LEFEBVRE, Simon DEHOVE, Christelle PETITPAS, Hervé DUMAS

SECRETARE DU CSE : Béatrice LECLERC

Béatrice LECLERC, la secrétaire du CSE.



Votre Comité Social et Economique vous a consulté dernièrement à travers un grand sondage sur les Activités Sociales et Culturelles et sur le fonctionnement du CSE. Les 119 réponses obtenues montrent l'intérêt que cette consultation a suscité et nous tenions à vous en remercier chaleureusement.



MERCI



Ces résultats nous permettent de mieux cerner votre niveau de satisfaction et vos attentes. D'ores et déjà des réflexions sont engagées afin d'analyser vos priorités et prendre en compte vos différentes suggestions.

Le CSE s'engage à revenir vers vous avec différentes communications sur les sujets.



Votre équipe CSE.



Demandez votre inscription: cse-bytp-rf@bouygues-construction.com

BILAN DE LA CAMPAGNE DES COLIS GOURMANDS

2024



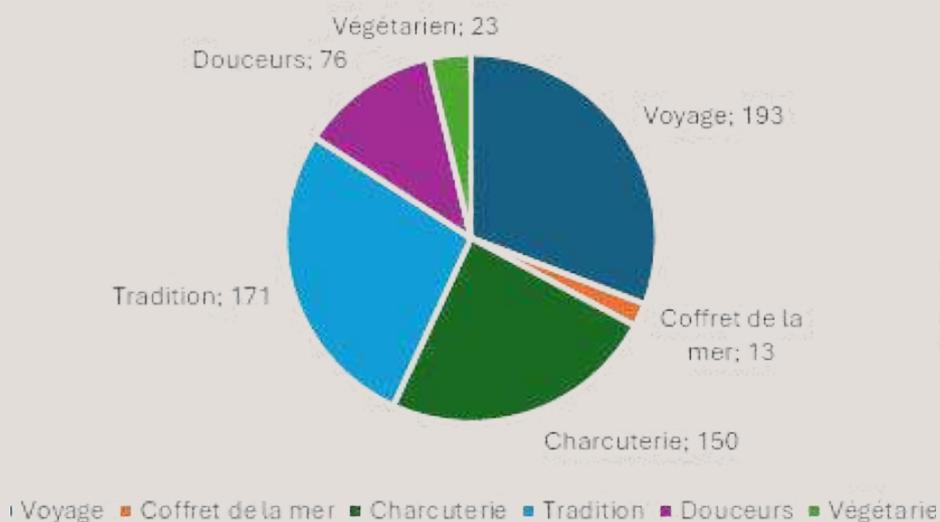
Chaque collaborateur a reçu un mail des Fleurons de Lomagne avec un lien pour se connecter et faire son choix parmi les 6 colis proposés.

Lien également disponible sur le site internet du CSE.

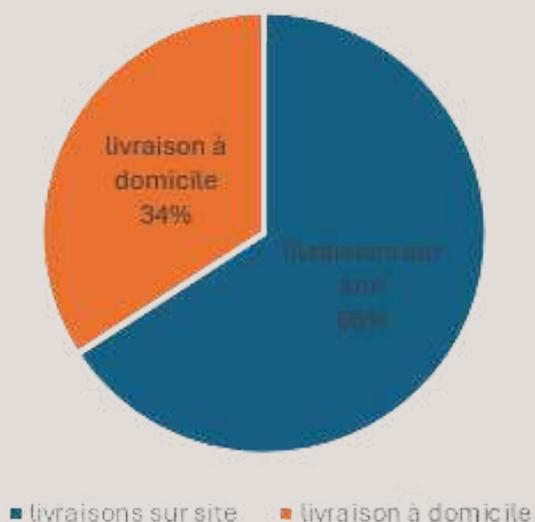
Commande ouverte du 7 au 20 octobre 2024

626 COLIS COMMANDÉS

Choix des colis



Lieu de livraison



2024 : 626 commandes **2023 :** 576 commandes **2022 :** 558 commandes



Résultat du Jeu concours de votre CSE

262 collaborateurs

ont tenté de gagner un panier gourmand
de 150 Euros

★ Découvrez le poids du panier ★
11,82 kg

Avec des estimations de 1,2 kg à 35 kg et de nombreux collaborateurs très proches du résultat, les heureux gagnants sont :

1- BOURRE Mélanie (11,850 kg) :

panier à 150€

2- FALCATTI Patrick (11,775 kg) :

panier à 100€

3- DUMOULIN Eric (11,765 kg) :

panier à 50€

Félicitations !



INFORMATION IMPORTANTE MA CARTEVACANCES



Vous êtes en possession d'une carte macartevacances

- Vous avez procédé à la vérification de votre numéro de mobile pour renforcer la sécurité de votre compte, ignorer ce message.
- Dans le cas contraire, voici les étapes à suivre: consultez l'email le plus récent envoyé par "notification@macartevacances.fr" avec pour objet "(Action obligatoire) Vérification de votre numéro de téléphone MACARTEVACANCES", puis suivez les instructions indiquées.

Pourquoi le renforcement de la sécurité ? accroissement des fraudes

Evitez un refus de paiement ou que votre carte soit bloquée.
Réactivez la simplement en confirmant votre numéro de téléphone.

**Vous avez reçu de nouveau
ce jour, un mail
de Macartevacances
avec la procédure à effectuer.**

Attention à vos mails !

COLONIES DE VACANCES



Le CSE vous offre :

235€

par enfant, déclaré au service RH
et jusqu'à 16 ans.

Code:

TOTBOUYGUESX235



Réservation sur le lien :

www.totemia.com

service client disponible du lundi au samedi
01 73 22 51 57 ou contact@totemia.com



- paiement en plusieurs fois, chèques/carte vacances
- subvention VACAF, aide du CEAS possible suivant les modalités
- assurance annulation et voyage

TOTEMIA: plus de 1000 séjours au choix. (à partir de 550€)
avec ou sans transport

Linguistiques et à l'étranger



100% nature et animaux



Sportifs et multi-activités



Artistiques et scientifiques





LA PARFUMERIE EXCLUSIVE DE VOTRE CSE

**DÉCOUVREZ NOS COFFRETS DE PARFUMS, SOINS ET
MAQUILLAGE POUR UN NOËL MAGIQUE !**

Jusqu'à
-50%
Faîtes-vous plaisir !
Un cadeau à offrir !

Scannez
moi !



Scannez le QR Code

ou

rendez vous sur cet URL pour bénéficier des tarifs CSE.

<https://www.parfumerie-privee.com/?signupcode=EFTHFHP8>

Chèques cadeaux de Noël

Soyez attentif!



**VOUS AVEZ COMMANDÉ DES CHÈQUES CADEAUX
POUR VOS ENFANTS, ILS VIENNENT D'ÊTRE
ENVOYÉS EN COURRIER RECOMMANDÉ À
L'ADRESSE INDIQUÉ LORS DE LA COMMANDE.**

**VÉRIFIEZ VOS BOÎTES AUX LETTRES OU
RAPPROCHEZ-VOUS DANS QUELQUES JOURS DE
VOTRE BUREAU DE POSTE, NOUS NE POURRONS PAS
VOUS LES ENVOYER PLUSIEURS FOIS !**

Joyeux Noël

Votre équipe CSE.

Vos jouets de Noël et vos colis gourmands sont arrivés

- en Agence aux horaires d'ouverture
 - ou au domicile
- selon le lieu de livraison choisit.

Venir le(s) chercher avant le 19 décembre sinon
tout sera offert à une association.

Joyeux Noël

Votre équipe CSE.

+ de 1700 offres

**BLACK
FRIDAY**

DU

20/11

AU

2/12/2024

**JUSQU'À
-50%**

Voir conditions

**SUR TICKETMASTER, LA BILLETTERIE
ÉVÉNEMENTIELLE DU CSE.**

*CLIQUEZ SUR CE LIEN POUR PROFITEZ DES REMISES
ET INDIQUEZ LE MOT DE PASSE DU CSE*

ticket321

<https://www.ticketmaster.fr/fr/edito/idthier/14250303?page=ticketnetpro.htm>

OFFRE SPÉCIALE



50 %

SUR

NOUVELLE LUNE

La Boutique



DU 25 Novembre au 31 Décembre 2024

RUBRIQUE CONCERTS, SPECTACLES

DANSE, FESTIVAL

THÉÂTRE

CLASSIQUES ET OPÉRA

HUMOUR, CONCERT

SPECTACLES ET COMÉDIES
MUSICALES

LIMITÉ À 4 BILLETS / COLLABORATEUR

PLAFONNÉ A 100€/COLLABORATEUR

Ex: Concert : 36€ le billet

- 50%: 18€ le billet x 4 billets = 72€ au lieu de 144€



VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT À LA BOUTIQUE, ENVOYEZ UN MAIL AU CSE.

OFFRE LIMITÉE À 400 BILLETS, HORS FRAIS DE PORT ET GESTION. LORSQUE LES 400 BILLETS SERONT ÉPUIÉS, L'OFFRE PRENDRA FIN.

CSE-BYTP-RF@BOUYGUES-CONSTRUCTION.COM

LA BISCUITERIE DE LA MERE POULARD



**DES BISCUITS POUR UNE NOBLE
CAUSE
LA GOURMANDISE**



20%

DE REMISE AVEC LE CODE
CSEBOUYGUES20

SUR

**HTTPS://WWW.BISCUITERIE-MERE-
POULARD.COM/**



PLAISIR
D'OFFRIR





SCAN ME

INFOS ASC

Activités Sociales et Culturelles

• **50%** sur la Boutique, Nouvelle Lune du 25 novembre au 31 décembre 2024: **rubrique concerts, spectacles** (4 billets / subvention de 100€ / salarié). Vous n'êtes pas inscrits, demandez le lien.

• Des vacances pour vos enfants ! **235€** de subvention/enfant sur les séjours **en colonies de vacances** (mer, montagne). Chèques et cartes vacances acceptés, bons VACAF et paiement en plusieurs fois.

Réservez sur www.totemia.com avec le code: **TOTBOUYGUESX235**

• Besoin d'informations ! rendez-vous sur **le site internet**, Nouvelle Lune : identifiants identiques à la Boutique.



• Plaisir d'offrir ou envie de gourmandise ! **20%** sur la biscuiterie de la Mère Poulard, avec le code **CSEBOUYGUES20** sur :

<https://www.biscuiterie-mere-poulard.com/>

JOYEUX NOËL ET BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE!



AVANTAGES

• LA JOURNEE DE TRANSFERT :

Le délai de prévenance avant transfert d'un coll. en IGD est de 7 jours minimum. Les conditions cumulatives:

- Le nouveau chantier est à **+ de 250 km du domicile** impliquant un changement de résidence chantier.
- L'affectation est prévue pour + de 3 mois.
- La prise de poste effective se fera J+1, une fois la formation d'accueil sécurité faite.

- au delà de **7h de route** (via Michelin : plus rapide), la formation d'accueil sécurité se fera J+1
La prise en charge de cette journée est effectuée par le chantier d'accueil.

Les remboursements des frais de la 1ère arrivée se font sur la base d'un voyage périodique (0,30€ / km).

• DUREE MINIMALE DE REPOS QUOTIDIEN :

11 heures consécutives entre la fin de poste d'une journée et la reprise le lendemain.



A SAVOIR

En cas d'arrêt de travail ou maladie :

- Avertir sa hiérarchie sous 24h
- Adresser son arrêt de travail sous 48h : à arret.travail@bouygues-construction.com (en copie votre gestionnaire RH)
- envoyer le volet 1 à la CPAM sous 48h

INFOS CHANTIER



Chantier de la cimenterie d'EQIOM: projet qui vise à atteindre la neutralité carbone et à relocaliser en France la production de clinker, aujourd'hui importé.

- Création d'un nouveau four de cuisson de clinker (investissement de 200 millions d'€)
- Mise en oeuvre d'une solution de captage du dioxyde de carbone (phase 2 du projet)

Fin des Travaux août 2025



Chantier de Modernisation des Tunnels

Bâtisseurs-Sculpteurs-Pyramide: mise en conformité des voies dans le quartier de la Défense. Ces voies sont situées sous l'esplanade de la Défense, sur les communes de Puteaux et de Courbevoie.

2 thématiques : Sécurisation des voies et modernisation.

2025 : complément du rideau coupe-feu et carreaux de ventilation, travaux dans les locaux de ventilation, une autre issue de secours et tous les joints de chaussée pour la nouvelle voirie.



groupement de 5 entreprises
Fin des travaux 04/26

PORTRAITS COLLABORATEURS

Nous sommes ravis de vous faire découvrir les métiers et les équipes de Bouygues Travaux Publics Régions France à travers différents portraits !

Qui suis-je? Je suis Jean Richemont THERINCA, compagnon conducteur d'engins. Je suis rattaché à l'agence de Lyon. Je fais parti de la cellule UGTT (Unité Grand Travaux Terrassement) J'ai intégré le groupe Bouygues en 2012, j'ai donc 12 ans d'ancienneté.

En quoi consiste mon métier ? Actuellement, je suis sur un bull de finition. Ma mission est la remise en forme des emprunts, le réglage des terrassements et des couches de forme etc. Je suis compagnon du Minorange depuis 10 ans. Pour moi, cette distinction a un rôle très important. Nous devons être à l'écoute des compagnons, faire remonter des informations à la hiérarchie. Je suis une aide pour le chef de chantier.

Quelles sont mes motivations? La qualité du travail bien fait est une de mes 1ère motivation. Savoir que le client sera satisfait de mon travail est gratifiant. Et tout cela permet de promouvoir l'entreprise. Ma 2ème motivation est de travailler en sécurité. La sécurité de chacun est une priorité, autant pour les chauffeurs que pour le personnel à pied !



**Jean Richemont THERINCA,
compagnon conducteur d'engins
et Minorange
(dans l'entreprise depuis 2012)**

Qui suis-je? Je suis Said KHERBOUCHE, Maître ouvrier. Je suis rattaché à Challenger. J'ai intégré le groupe Bouygues en 2016, donc 8 ans d'ancienneté. Actuellement, je suis sur la ligne 18 lot 3C. Je suis un ancien TPRP, muté récemment TP RF.

En quoi consiste mon métier ? Je suis un compagnon polyvalent. Je peux autant être dans les machines comme conducteur d'engins que sur le terrain comme coffreur et coupe challenge. Je fais du levage ainsi que du terrassement. Je suis compagnon du Minorange 1er échelon depuis 2 ans. Être Minorange me rend fier car j'aime le travail bien fait. Partager mes connaissances avec les collègues est très important.

Quelles sont mes motivations? Je suis un ancien délégué du personnel TPRP (titulaire). Moi-même et mes collègues avons le sentiment d'être coupé du bureau. Je suis motivé à rappeler qu'il faut porter de l'intérêt à la région Parisienne. Continuer à obtenir les informations importantes concernant le fonctionnement de l'entreprise et les partager. Pour moi, aider et remonter les soucis est essentiel !



**Said KHERBOUCHE, Maître ouvrier
et Minorange
(dans l'entreprise depuis 8 ans),
ancien membre au CSE TP**

Pour rappel, les membres du CSE restent disponibles pour toutes demandes d'informations !